

Elle avait ironisé sur la mort d'un bébé israélien : une influenceuse jugée ce vendredi en comparution immédiate

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 46 minutes



Selon le parquet de Paris, la plateforme Pharos a ouvert une enquête préliminaire le 3 novembre à la suite de nombreux signalements relatifs à cette publication. *Caner / stock.adobe.com*

Dans une publication, Warda A. ironisait sur l'assaisonnement et l'accompagnement d'un bébé qui aurait été mis dans un four par le Hamas. Elle doit comparaître pour apologie d'un acte de terrorisme.

Une [influenceuse, ayant ironisé dans un post sur un réseau social sur la mort d'un bébé israélien en lien avec l'attaque du Hamas en Israël](#), sera jugée vendredi après-midi en comparution immédiate à Paris, a-t-on appris auprès de son avocat et du parquet. Elle avait été interpellée jeudi et placée en garde à vue.

Warda A. doit comparaître pour apologie d'un acte de terrorisme au moyen d'un service de communication en ligne, et provocation publique à la haine, à la violence ou à la discrimination à raison de l'origine, l'ethnie, la nation, la race ou la religion. Le procès pourrait néanmoins être renvoyé.

Dans une publication mise en ligne la semaine dernière, l'influenceuse née en 1986 ironisait sur l'assaisonnement et l'accompagnement d'un bébé qui aurait été mis dans un four par le Hamas. Un secouriste israélien avait raconté qu'un bébé avait été placé dans un four par des membres du Hamas lors de l'attaque du 7 octobre sur le sol israélien, mais les autorités israéliennes n'ont pas confirmé cette version.

«Un ton résolument cynique»

«À chaque fois que je tombe sur l'histoire du bébé qui a été mis dans le four, je me pose la question de s'ils ont mis du sel, du poivre, s'ils ont mis du thym. Ils l'ont fait revenir à quoi. Et ça a été quoi l'accompagnement», dit la jeune femme, en français, dans cette vidéo. Selon le parquet de Paris, la plateforme Pharos a ouvert une enquête préliminaire le 3 novembre à la suite de nombreux signalements relatifs à cette publication.

D'après la même source, une jeune femme y «*tournait en dérision et sur un ton résolument cynique le message circulant depuis quelques jours sur internet et relayé par la presse de la découverte d'un enfant israélien dans un four, dans le contexte du massacre commis le 7 octobre par le Hamas en Israël*».

Cette vidéo a été signalée au Pôle national de lutte contre la haine en ligne (PNLH) du parquet de Paris, notamment par la Licra, Avocats sans frontières et des députés. Et le ministère de l'Intérieur Gérald Darmanin avait annoncé vendredi dernier avoir saisi la justice. D'après son avocat, qui n'a pas voulu faire de commentaires à ce stade, l'influenceuse est de nationalité française. L'enquête a été menée par la Brigade criminelle de la police judiciaire de Paris.

Un homme âgé de 34 ans doit également être jugé vendredi après-midi en comparution immédiate pour apologie du terrorisme, pour avoir publié sur un compte Snapchat une photographie d'un dirigeant du Hamas accompagnée du commentaire «*Vive la résistance palestinienne, qu'allah détruit tout nos ennemis parmi les koufar et les dirigeants musulmans 2.0*».

La rédaction vous conseille

- [Marche contre l'antisémitisme: l'État va déployer les grands moyens pour sécuriser l'évènement](#)
- [Jean-Marie Le Prout : Bardella rétropédale et considère que le fondateur du FN «s'est enfermé dans un antisémitisme»](#)
- [Lutte contre l'antisémitisme : plusieurs centaines de personnes réunies à Paris, des élus Insoumis présents](#)

Sujet

antisémitisme